

*Northland Utilities Limited.*—Cette société, dont le siège est à Edmonton, fournit l'énergie électrique à 5,376 usagers de 27 centres. Elle a des usines diesel à Jasper, Mayerthorpe, Athabaska, High-Prairie, McLennan, Peace-River, Lac-la-Biche, Manning, Fairview, Wildwood et Hay-River (T. N.-O.). Des lignes de transmission à basse tension rayonnent de ces usines pour alimenter 370 fermes et 17 villages. De plus, la société a construit en 1948 une usine hydraulique de 665 kVa sur la rivière Astoria, dans le parc national Jasper, pour le compte du ministère des Mines et Ressources.

La *Northland Utilities Limited* fournit aussi le gaz naturel à 1,200 usagers de Dawson-Creek (C.-B.) et à 310 de Fairview et Bluesky.

**Colombie-Britannique.**—La *British Columbia Power Commission* a été nommée le 17 avril 1945 en vertu de la loi sur l'énergie électrique, "loi visant à améliorer l'approvisionnement et le service d'électricité". Elle est entrée en action en août 1945, alors qu'elle a acheté des installations électriques dans plusieurs parties de la province. Le tableau ci-dessous indique l'augmentation du nombre d'usagers jusqu'au mois d'avril 1952:

Année terminée le 31 mars—	Services achetés	Services aménagés	Total des services	Total cumulatif des services
1946 (depuis août 1945).....	13,270	832	14,102	14,102
1947.....	7,151	1,786	8,937	23,039
1948.....	1,000	3,431	4,431	27,470
1949.....	831	3,318	4,149	31,619
1950.....	4,686	3,321	8,007	39,626
1951.....	473	4,075	4,548	44,174
1952.....	103	2,600	2,703	45,912
Vendu en juin 1951.....	-325	-640	-965	
1953.....	—	3,597	3,597	49,509
TOTAL.....	<u>27,189</u>	<u>22,320</u>	<u>49,509</u>	<u>49,509</u>

L'expansion s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la capacité de production. Au 31 mars 1946, la puissance des usines était de 8,285 kW. Au mois de mars 1953, elle était de 124,415 kW. Au cours de la même période, le nombre des régions d'énergie est passé de 12 à 27 et le nombre de milles de lignes actives a aussi fort augmenté. L'année 1952 a été témoin d'une grande expansion des réseaux de distribution dans les régions rurales, particulièrement dans le district d'Okanagan-Nord. Deux nouvelles régions, approvisionnées par des stations diesel locales, ont été ouvertes aux îles de la Reine-Charlotte et à Fort-St-James.

En 1946, la Commission a établi un tarif spécial en vue "de favoriser et d'encourager l'emploi maximum d'énergie", comme la loi l'exige. Le tarif a été étendu aussi rapidement qu'on a pu installer les usines et les réseaux de distribution nécessaires pour répondre aux besoins prévus. En moins de cinq ans, toutes les entreprises acquises par la Commission jouissaient de ce nouveau tarif qui s'applique, depuis 1951, à toutes les régions d'énergie.

L'usine John-Hart, entreprise principale de la Commission dans l'île de Vancouver, est agrandie pour la troisième fois. Elle compte actuellement quatre turbines de 28,000 h.p. chacune équivalant à 20,000 kW, auxquelles on est à ajouter un dernier